LA LETTRE DU RÉSEAU

Numéro 1 - mai 2016

Réseau des CARIF OREF

EDITO

J'ai le plaisir de vous présenter le premier numéro de la lettre bimestrielle du réseau des Carif-Oref.

Notre réseau peut se féliciter de la mobilisation sans faille des Carif-Oref au service de l'ambition de démocratisation de l'accès à la formation portée par la loi du 5 mars 2014. Au carrefour du développement économique et de l'emploi, de la formation et de l'orientation, nos structures ont été à la hauteur de leur rôle d'ensemblier du système. Ainsi, elles accompagnent les acteurs du quadripartisme, les professionnels des champs de l'orientation, de la formation et de l'emploi comme les publics sur les territoires. L'ensemble de leurs forces vives a été mis au service du déploiement opérationnel des dispositifs issus de la réforme.

Le réseau s'est particulièrement illustré en appui aux Comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Crefop) dans le déploiement du Service public régional de l'orientation (SPRO) ainsi que du Conseil en évolution professionnelle (CEP) à travers de multiples actions en matière d'animation, d'information et de professionnalisation des acteurs.

En outre, nous avons su mettre à profit notre expertise sur l'offre de formation non seulement pour accompagner les Comités paritaires interprofessionnels régionaux pour l'emploi et la formation professionnel (Coparef) dans la définition et la saisie des listes de certifications éligibles au Compte personnel de formation (CPF) mais également pour diffuser, via nos bases Offre Info et Certif Info, une information claire sur l'éligibilité des actions de formation au CPF.

Si leur professionnalisme a confirmé le rôle indispensable de nos structures aux yeux des acteurs concernés, le réseau sait que les enjeux à venir, comme par exemple le plan 1 million de formations, devraient impacter considérablement l'activité des Carif-Oref. Notre ambition est donc de continuer de répondre au mieux aux besoins identifiés par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux mais également de jouer un véritable rôle de vigie, capable d'anticiper les insuffisances et de proposer des solutions.

Ce numéro est aussi l'occasion pour moi de vous annoncer nos journées du réseau des Carif-Oref qui se tiendront début octobre dans le Centre-Val de Loire.

MARIO BARSAMIAN
Président du réseau des Carif-Oref (RCO)

ZOOM SUR : OFFRE INFO ET CERTIF INFO, BASES UNIQUES ET INCONTOURNABLES

www.intercariforef.org

Interview de Sylvette Avallet-Belmont, Directrice du Carif Espace compétences, membre du bureau référente sur ce dossier

Pouvez-vous nous présenter les bases Offre Info et Certif Info ?

Certif Info est un référentiel documentaire de certification, créé à l'initiative des Carif-Oref, avec l'appui de l'Onisep et de la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP) pour mutualiser le travail de veille quotidienne des sources officielles sur les titres et diplômes, améliorer la qualité et la cohérence de l'indexation et permettre le référencement par les éditeurs de listes des certifications éligibles au Compte personnel de formation.

Le référentiel Certif Info recense 20 566 certifications actives et 33 239 certifications archivées au 18/04/2016.

Offre Info est le référentiel de l'offre de formation national. Il est composé de l'offre de formation professionnelle continue publique et privée ainsi que de l'offre de formation par alternance. La collecte de l'information est réalisée par l'ensemble des Carif-Oref de chaque région, avec une mise à jour quotidienne.

Le référentiel Offre Info recense 256 400 actions de formation et 27 700 organismes de formation au 18/04/2016.

Que pouvez-vous nous dire du rôle joué par ces bases dans le déploiement des dispositifs issus de la loi du 5 mars 2014 ?

Certif Info et Offre Info sont au cœur du dispositif CPF. Ils ont servi de base pour la saisie des listes éligibles des Coparef et Commissions paritaires nationales de l'emploi (CPNE) car ces référentiels étaient les plus complets. Ils ont également permis l'affichage d'informations qualitatives (programme, contenu, indexation…) sur les certifications accessibles sur le site moncompteformation.gouv.fr.

Ces référentiels sont, en outre, utilisés par les conseillers dans le cadre de la **mise en œuvre du CEP et alimentent les portails régionaux du SPRO.**

Le réseau assure l'interopérabilité avec les systèmes de Pôle emploi et des Missions locales, les portails nationaux et, depuis 2014, avec le site "moncompte-formation", pouvez-vous nous parler du travail de mise à niveau technique qu'implique cette interopérabilité ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? Quels moyens sont mis en œuvre pour les résoudre ?

Offre Info est effectivement distribué quotidiennement à nos partenaires : Pôle emploi pour les outils Aude formation, la Caisse des dépôts et consignations pour le CPF, les Missions locales (I-MILO) ou encore des sites publics (Orientation pour tous, Alternance...) La consultation de l'exhaustivité de l'offre peut être réalisée au travers du site intercariforef.org.

Pour assurer cette interopérabilité, nous procédons à une mise à niveau technique avec des ajustements quotidiens avec nos partenaires. Notre réseau a proposé des normes d'échange, des mappings pour faciliter et mettre en œuvre l'interopérabilité. Une des principales difficultés a été de concilier les évolutions des Système d'informations de chacun des acteurs afin de permettre la continuité de service. Par exemple, suite à la mise en œuvre par la Caisse des dépôts et consignations des nouvelles listes issues des Coparef de régions fusionnées, il a fallu assurer la continuité de la transmission de l'éligibilité des actions de formations auprès de Pôle emploi.

Compte tenu de sa position centrale, **notre réseau alerte les acteurs pour anticiper et faciliter les évolutions règlementaires.** Ceci permet de fournir les services attendus dans des délais contraints.

En 2015, le réseau a proposé et mis en place un outil de suivi de projets assurant la traçabilité des échanges en temps réel pour l'ensemble des acteurs (DGEFP, Pôle emploi, Carif-Oref, CDC, Missions locales...) et la consolidation de la documentation.

A l'heure du boom du big data, en quoi les bases de données du réseau sont-elles spécifiques ?

Offre Info et Certif Info sont plus que de simples bases de données sur l'offre de formation et de certification. Il s'agit de véritables référentiels, c'est-à-dire de données normées qui répondent à un grand nombre d'exigences. De la source d'information, jusqu'à la diffusion, les processus de gestion sont validés, vérifiés dans leur exécution et stables dans le temps.

Ces bases sont remarquables par leur volumétrie et la qualité des informations qu'elles contiennent. En effet, leur richesse s'explique par la connaissance fine et le travail réalisé quotidiennement par les documentalistes de chaque Carif-Oref.

L'agrégation de l'offre de formation dans le référentiel Offre info, l'interconnexion avec Certif info et l'intégration de l'éligibilité CPF constituent une réelle valeur ajoutée et positionnent **les outils mutualisés du RCO comme indispensables, uniques et originaux.**

Les bases du réseau ont connu une montée en volume et en qualité, pouvez-vous nous en parler ?

L'augmentation de la volumétrie est directement liée à la mise en œuvre du CPF.

On enregistre une progression de 58,5% entre 2015 et 2016.

En outre, nous avons engagé **une démarche qualité au sein du réseau.** Nous avons ainsi mis en place une équipe technique dédiée qui assure une hotline auprès de chaque Carif-Oref et qui met à disposition des outils et des ressources. Le suivi des indicateurs des tableaux de bord est assuré globalement par cette équipe RCO, au niveau national, et, en région, par chaque structure.

Quels sont les prochains enjeux du réseau en ce qui concerne ces bases ?

Après une première phase d'investissement sur l'année 2015, notre réseau a la volonté de **sécuriser les missions** qui lui ont été confiées dans le cadre de la loi du 5 mars 2014, renforcer les partenariats existants en faisant évoluer les contrats de service, améliorer la visibilité des outils existants et enfin de poursuivre la démarche qualité engagée dans l'ensemble du réseau.

LES CHIFFRES
au 18/04/2016

20 566
certifications actives

33 239
certifications archivées

256 400
actions de formation

27 700
organismes de formation

PROGRESSION DE
58,5%
entre avril 2015 et avril 2016

LE RCO
AU SERVICE DU SPRO ET DU CEP
DANS LES TERRITOIRES

Au cœur de la réforme de 2014 dans les territoires

Avec la réforme de 2014, les partenaires sociaux puis le législateur ont souhaité rendre effectif le droit à l'orientation tout au long de la vie et ainsi sécuriser les transitions professionnelles. Conscient du fait que l'atteinte de cet objectif repose essentiellement sur la professionnalisation des opérateurs de l'orientation ainsi que sur leur capacité à travailler ensemble et fort de son expérience en matière de professionnalisation des acteurs de l'accueil, de l'information et de l'orientation, le réseau des Carif-Oref s'est pleinement investi dans la mise en œuvre du Service public régional de l'orientation (SPRO) et du Conseil en évolution professionnelle (CEP).

Développer les connaissances et l'expertise...

Parce que le RCO a à cœur d'apporter un service de qualité, parce que le SPRO et le CEP ne sauraient être efficaces sans une bonne appréhension des politiques, dispositifs et des acteurs formation orientation emploi, de l'environnement socio-économique des territoires ainsi que des publics et de leur spécificité, notre réseau a d'abord et avant tout œuvré au développement des connaissances et de l'expertise chez les acteurs concernés.

...par de multiples actions

Pour ce faire, les Carif-Oref ont mis en œuvre divers supports et animations. Des plateformes d'échanges et de connaissances des acteurs aux lettres d'information sur l'actualité en passant par la production d'études issues de données agrégées, le réseau utilise de multiples moyens pour développer les connaissances, le partage d'information, les rencontres et favoriser les synergies. De même, notre réseau a mis à profit sa connaissance fine des publics les plus en difficulté. Les savoirs de base, le handicap, la lutte contre les discriminations, la mixité ou encore les publics sous-main de justice sont autant de sujets sur lesquels notre réseau n'a de cesse de développer une culture commune.

Favoriser les synergies

Le développement des connaissances est important mais la capacité à travailler ensemble ne l'est pas moins. C'est pourquoi dans la perspective de favoriser les synergies, le RCO s'est investi dans la montée en compétences des acteurs du SPRO et du CEP dans l'exercice de leurs métiers d'accueil des publics, d'information et d'orientation. Ils favorisent les échanges des différents acteurs sur leurs postures et pratiques professionnelles, produisent des outillages communs (guide des acteurs, référentiel du 1er accueil) ainsi que des modules de formation ou encore des programmes de professionnalisation. De même, notre réseau organise, à la demande des régions, des rencontres de coopération inter réseaux, qui permettent aux acteurs de mieux se connaître, de partager leurs expériences et de développer la coopération pour agir ensemble. Organisées notamment sous la forme d'ateliers speed dating, de labos métiers ou d'inter-immersion, ces moments sont propices à créer du lien et donc de la confiance chez des acteurs qui doivent coopérer pour être pleinement efficaces.

Le RCO, un acteur clé et reconnu des politiques emploi, formation, orientation

Au carrefour des différents acteurs et dispositifs emploi, formation et orientation, le RCO a vocation à jouer un rôle d'ensemblier du système. Observateur, vigie, outilleur, son expertise et sa capacité à rassembler ont été et continuent de constituer des atouts considérables dans le déploiement du CEP et du SPRO. Dans cette action, notre réseau connaît une belle reconnaissance de la part des acteurs concernés, comme l'atteste, par exemple, le premier rapport du CNEFOP sur la mise en œuvre du Compte personnel de formation et du Conseil en évolution professionnelle (www.cnefop.gouv.fr/actualites/dernieres-actualites/premier-rapport-sur-la-mise-en-oeuvre-du-compte-personnel-de-formation-et.html).

Plus d'information sur le site: www.intercariforef.org.

Les prochaines rencontres du réseau des Carif-Oref

Notre réseau a prévu d'organiser ses prochaines rencontres annuelles, les mercredi 5 et jeudi 6 octobre 2016, dans le Centre-Val-de-Loire. Cet événement, outre sa dimension conviviale, sera l'occasion de nous réunir et d'échanger sur nos pratiques professionnelles. Il permettra également d'aborder avec les acteurs nationaux les sujets structurants et essentiels pour notre réseau, avec l'objectif de maintenir toujours la meilleure efficacité dans son rôle d'ensemblier au service des politiques de l'emploi, de la formation et de l'orientation. Sans pouvoir préjuger à l'heure actuelle de la teneur exacte des débats, certains sujets sont pressentis pour alimenter nos échanges : l'évolution de nos systèmes d'information en lien avec nos bases Offre Info et Certif Info, les outils de chaînage socio-économiques, l'animation territoriale des politiques publiques au service du quadripartisme en région ou encore les actions mises en place par nos structures en appui au développement économique et à l'emploi.

La réponse à appel à projets sur la réalisation d'une cartographie nationale de l'offre de formation linguistique

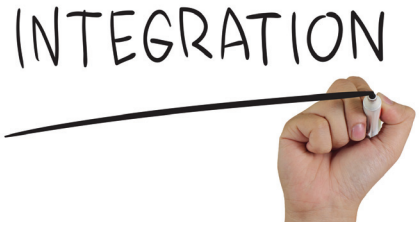

Afin de répondre aux besoins en termes de formation linguistique du public primo-arrivant, la Direction de l'accueil et de l'accompagnement des etrangers et de la nationalité (DAAEN) a lancé un appel à projet national 2016 pour disposer d'une expertise et d'une cartographie dans ce domaine et les mettre à la disposition des acteurs qui contribuent à l'accueil et à l'intégration des étrangers primo-arrivants sur l'ensemble du territoire. Fort de son expertise sur la lisibilité de l'offre de formation et de certification ainsi que de sa capacité à produire des cartographies sur l'offre de formation, notre réseau a répondu à cet appel à projet en proposant non seulement de produire une cartographie nationale sur l'offre de formation destinée aux primo-arrivants mais également d'aller plus loin en impulsant un processus d'évolution dans la définition d'objectifs communs de progression dans l'information sur l'offre de formation linguistique. Notre réponse est actuellement en cours d'étude par la DAAEN.

Un projet de coopération cadre avec le Copanef et le FPSPP

Suite à de fructueux échanges avec le Copanef et le FPSPP, notre réseau a élaboré une offre de service susceptible de répondre notamment aux besoins des Coparef, par exemple, dans le cadre du plan 1 million de formations. Afin de permettre à notre réseau de répondre au mieux aux besoins identifiés par le FPSPP, dans le cadre des orientations tracées par le Copanef, un projet de coopération est en cours d'élaboration. Ce projet devrait permettre notamment la mise en place d'ateliers régionaux d'appui aux Coparef ou encore une meilleur lisibilité de l'offre de formation.

FONDS PARITAIRE
DE SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Directeur de publication :
Mario Barsamian - Président RCO

Rédactrice en Chef :
Linda Oulmane - Chargée de mission - coordonnatrice RCO
06 50 12 58 59 / linda.oulmane@intercariforef.org

Réseau des CARIF OREF
www.intercariforef.org
contact@intercariforef.org